

Guide pédagogique 2024-2025

M2- Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel

*Master Arts UFR Arts, Lettres et Langues de
l'Université de Lorraine*

Félicitations ! Vous venez d'intégrer la toute première promotion du M2 **Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel** du Master Arts de l'UFR ALL-Metz de l'Université de Lorraine. Nous sommes heureuses de pouvoir vous proposer ce nouveau parcours, unique dans la région Grand-Est, qui consiste à former aux métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel.



Projection-test organisée par la société Do The Right Films

SOMMAIRE

Présentation générale	3
Objectifs et contenu de la formation	3
Débouchés Professionnels.....	3
Prérequis universitaires, qualités personnelles recommandées et travail personnel à fournir en parallèle des enseignements	3
Informations pratiques	4
Directrices Master 2 Métiers de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel.....	4
Directeur·trice Master mention Arts :	4
Directeur du département Arts	4
Secrétariats	4
Liste des enseignant·es-chercheur·es titulaires en cinéma du département Arts de l’UFR ALL	5
Laboratoire de rattachement.....	5
Règlement et fonctionnement du Master Arts et du Parcours-type “Métiers de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel”	6
Fonctionnement général	6
Obligation d’assiduité à l’ensemble des enseignements :	6
Redoublement.....	7
Modalités générales du Contrôle de Connaissances et de Compétences	7
Règles de Conduite : comportement attendu et éthique du travail personnel	7
Comportement général	7
Éthique du Travail universitaire	8
Plagiat.....	8
Utilisation de l’Intelligence Artificielle.....	8
Descriptif des cours, des modalités d’évaluations, des intervenant·es	10
Premier semestre :	10
Deuxième semestre	20
Questions relatives aux stages.....	20
Questions relatives au mémoire de recherche	23
Ressources et Services :	25
Emprunt de matériel audiovisuel.....	25
Bibliothèque et Ressources Documentaires :	25
Plateformes Numériques	26
Services aux Étudiants :	26
Accompagnement médico-psycho-social	26
Orientation Professionnelle :	27
Mobilité Internationale :	27
Présentation des intervenant·e.s professionnel·le.s	28

Présentation générale

Objectifs et contenu de la formation

Le Master se caractérise par une solide formation aux différentes méthodes et régimes épistémologiques de la recherche en cinéma (sociologie, historiographie, économie du cinéma). Au-delà d'une formation aux métiers universitaires, le Master apporte les connaissances théoriques et l'acquisition des compétences fondamentales nécessaires pour ensuite exercer dans les métiers d'intermédiaires, chargés d'organiser, de transmettre ou de diffuser la culture cinématographique et audiovisuelle. L'intervention de professionnels permet une approche concrète des métiers de la distribution, de l'exploitation, de la médiation, de la diffusion, de la préservation et de la valorisation des films dans le contexte des mutations des techniques et des supports, ainsi que des pratiques spectatorielles.

Le Master propose ainsi un enseignement à la fois théorique et appliqué à des études de cas pratiques, nécessaire à la compréhension de la structuration économique, administrative, juridique de la filière cinématographique. Il aborde les problématiques liées aux rencontres du cinéma avec ses publics et initie aux grands principes des stratégies de promotion des films, entre rationalité économique et espace informationnel et médiateur créatif.

Débouchés Professionnels

Les diplômés de ce Master peuvent envisager des carrières dans divers secteurs, tels que la distribution et l'exploitation, la communication et le marketing des films, la médiation culturelle, la gestion de festivals, la critique de films, la programmation dans des institutions culturelles, ou encore la conservation et la diffusion du patrimoine cinématographique. Ce parcours ouvre également des portes vers la poursuite d'une carrière académique pour celles et ceux intéressé.e.s par la recherche et l'enseignement supérieur.

Prérequis universitaires, qualités personnelles recommandées et travail personnel à fournir en parallèle des enseignements

Pour intégrer le Master 2 "Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel," les candidats doivent remplir certains prérequis : posséder un diplôme de niveau Bac+3 dans un domaine pertinent, comme les arts du spectacle, les études cinématographiques ou la conception et mise en œuvre de projets culturels ; ainsi qu'une année de Master 1 en Arts ou en études cinématographiques, avec une partie des enseignements suivis portant obligatoirement sur le cinéma et l'audiovisuel. Une solide formation dans ces domaines garantit que les étudiants disposent des bases théoriques et méthodologiques nécessaires pour suivre les enseignements avancés du parcours de Master 2. Les candidats doivent également montrer une maîtrise des outils analytiques utilisés dans les études cinématographiques et audiovisuelles, et une capacité à mener des travaux de recherche.

En termes de qualités personnelles, les étudiants sont encouragés à démontrer un **intérêt marqué pour la culture cinématographique et audiovisuelle, ainsi qu'une forte curiosité intellectuelle**. Des compétences solides en expression écrite et orale sont essentielles, car le parcours requiert une capacité à concevoir et à transmettre des idées complexes de manière claire et argumentée. La rigueur, l'autonomie et l'esprit d'analyse sont également des qualités déterminantes, car la formation inclut des projets de recherche individuels et des études de cas pratiques. Enfin, une ouverture d'esprit et une capacité à travailler en équipe sont des qualités

indispensables, puisque les enseignements et les modalités de contrôle de connaissances et de compétences reposent en partie sur des travaux collaboratifs et des échanges avec des professionnels du secteur.

Il est également crucial de souligner l'importance du **travail personnel** dans ce parcours de M2. En parallèle des enseignements en présentiel, les étudiants sont tenus de consacrer un temps significatif hebdomadaire à des recherches individuelles et collaboratives, à la préparation et à la mise en œuvre de projets, et à l'approfondissement des sujets abordés en cours. Cette implication personnelle est indispensable pour assimiler pleinement les contenus théoriques et méthodologiques de la formation, ainsi que pour développer les compétences pratiques nécessaires à une carrière dans les métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel. Le travail personnel permet également aux étudiants de se préparer efficacement aux évaluations, au mémoire de recherche et à la recherche du stage, et de contribuer qualitativement aux discussions pendant les cours en présentiel et aux projets en groupe.

Informations pratiques

Directrices Master 2 Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel

Fanny Beuré et Caroline Renouard

fanny.beure@univ-lorraine.fr / caroline.renouard@univ-lorraine.fr

Directeur·trice Master mention Arts :

Ophélie Naessens et Dimitri Vezyroglou

ophelie.naessene@univ-lorraine.fr / dimitri.vezyroglou@univ-lorraine.fr

Directeur du département Arts

Bruno Trentini

bruno.trentini@univ-lorraine.fr

Secrétariats

Pour toutes les questions d'organisation pédagogique (emploi du temps, salles, notes, copies, etc.)

Voir Mme Marie Cailotto (Pottier) : marie.cailotto@univ-lorraine.fr

Tél : +33 72 74 76 90

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 (en télétravail les mardis et les vendredis)

Pour toutes les questions administratives (inscriptions, transfert de dossiers, dépôts de dossiers de candidatures, délais, etc...)

Voir Mme Maryse Plyer : maryse.plyer@univ-lorraine.fr tél : +33 3 72 74 76 42

La majorité des étudiants sont inscrits en formation initiale (FI), pour les étudiants qui relèvent de la **formation continue (FC)**, voir :

M. Christophe Carme, gestionnaire des Formations qualifiantes, christophe.carme@univ-lorraine.fr

Tél : 03 72 74 76 18

M. Cyril Leblanc, gestionnaire formations diplômantes, cyril.leblanc@univ-lorraine.fr

Tél : 03 87 31 76 97

L'inscription en thèse de doctorat en Arts [18e section : Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques (art contemporain, histoire de l'art, photographie), arts du spectacle (cinéma, théâtre, danse, culture), épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art] relève de l'**École Doctorale Fernand Braudel** (U. de Lorraine – Metz) : <http://ed-fernandbraudel.univ-lorraine.fr/>

voir Mme Aude Meziani : aude.meziani@univ-lorraine.fr Tél : 03 72 74 04 76

Liste des enseignant·es-chercheur·es titulaires en cinéma du département Arts de l'UFR ALL

Fanny BEURÉ, MCF en études cinématographiques, cinéma hollywoodien classique (stars, genres, idéologie), relations entre danse/musique et cinéma, études de genre et études culturelles, économie du cinéma et de l'audiovisuel ; sociologie du cinéma et des publics fanny.beure@univ-lorraine.fr

Fabrice MONTEBELLO, PR Histoire et esthétique du cinéma, cinéma et publics ouvriers, cinéma et immigration, consommation cinématographique, cultures ouvrières et culture de masse, *cinéma populaire* et *cinéma de genre* fabrice.montebello@univ-lorraine.fr

Caroline RENOUARD, MCF Arts du spectacle cinéma, esthétique du cinéma, effets spéciaux, intermédialité, évolutions technologiques du cinéma premier au cinéma numérique, création collective au cinéma, équipe de film, métiers et techniques cinématographiques caroline.renouard@univ-lorraine.fr

Léo SOUILLÉS-DEBATS, MCF Arts du spectacle cinéma, histoire, sociologie et économie du cinéma, ciné-clubs, publics, programmation et exploitation, revues, éducation populaire, éducation à l'image, cinéma et jeux vidéo, leo.souilles@univ-lorraine.fr

Dimitri VEZYROGLOU, PR Histoire du cinéma

Laboratoire de rattachement

Le Master Arts parcours-type Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel est rattaché au [CREAT : Centre de Recherche sur les expertises, les arts et les transitions.](#)

Règlement et fonctionnement du Master Arts et du Parcours-type “Métiers de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel”

Fonctionnement général

Le MASTER MENTION ARTS est composé d’une première année d’étude (M1) en forme de tronc commun invitant les étudiant·es à choisir différents cours en fonction de leur spécialisation (Arts plastiques, projets culturels, cinéma, arts de la scène, musicologie) et d’une seconde année de Master organisée en parcours-types (PT) :

- M2 Arts de l’exposition et scénographies (PT1)
- M2 Expertise et médiation culturelle (PT2)
- M2 Mise en scène et dramaturgie en Europe (PT3)
- M2 Edition musicale et musicologie (PT4)
- M2 Métiers de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel (PT5)
- M2 Arts plastiques et théories critiques (PT6)

Ces parcours-types possèdent tous une orientation professionnelle et visent les métiers de l’exposition et scénographies (PT1), de la médiation culturelle (PT2), de la mise en scène et de la dramaturgie (PT3), de l’édition musicale (PT4), de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel (PT5), de la recherche et création en arts plastiques (PT6). Les PT5 et PT6 ouvrent à la recherche en arts et à la poursuite des études en doctorat afin de se former aux métiers de l’enseignement et de la recherche.

Le PT Métiers de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel comporte un stage long obligatoire (de 3 à 6 mois).

Les étudiant·es de M2 peuvent participer à un concours leur permettant d’obtenir une allocation de recherche pour l’inscription en thèse de doctorat appelée « contrat doctoral » (voir plus loin).

Obligation d’assiduité à l’ensemble des enseignements :

Les enseignements se déroulent uniquement sur le premier semestre (septembre à décembre).

L’assiduité à l’ensemble des enseignements (CM et TD) est obligatoire. Il n’est pas possible pour les étudiants-salariés d’obtenir un Régime Spécial d’Études. Chaque absence doit donc être dûment justifiée, avec certificat, auprès des responsables du M2, du secrétariat pédagogique et de l’enseignant·e concerné·e. Des aménagements peuvent être proposés aux étudiant·e·s en situation de handicap, à la suite d’une commission organisée avec la commission handicap, le médecin universitaire et les responsables de la formation.

Cette exigence d’assiduité est essentielle non seulement pour garantir une compréhension approfondie des contenus théoriques et pratiques dispensés, mais aussi pour favoriser l’intégration des compétences professionnelles nécessaires à la réussite dans le secteur du cinéma et de l’audiovisuel. Les cours, souvent animés par des professionnels du domaine, offrent des perspectives et des expériences concrètes indispensables, rendant la présence en classe primordiale pour la construction d’un parcours universitaire et professionnel cohérent. L’assiduité permet également de tirer pleinement parti des études de cas pratiques et

des discussions en groupe, qui sont des éléments clés de la formation.

Le non-respect de cette obligation pourrait entraîner des sanctions académiques, pouvant aller jusqu'à la non-validation de certains modules ou de l'année universitaire.

Redoublement

La demande de redoublement en M2 doit être motivée et soumise à l'accord du directeur ou de la directrice de mémoire et à celui de la commission pédagogique du Master. Toute demande de redoublement émise après le 1er août ne pourra être reçue par la commission. Si le redoublement est autorisé, l'étudiant·e doit impérativement soutenir au plus tard au début du mois de juin de l'année suivante. Aucune convention de stage ne sera octroyée lors de cette deuxième année d'inscription. Il n'est pas non plus possible de redoubler si vous avez validé vos UE et si vous avez soutenu votre mémoire. En somme, il n'est pas possible de se réinscrire pour obtenir des conventions de stages.

Modalités générales du Contrôle de Connaissances et de Compétences

Les règles générales des Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) sont organisées autour de trois différents types d'examens :

- CC : Contrôle Continu : a lieu pendant les heures de cours, et ne fait donc pas l'objet d'un affichage. Il est entièrement géré par l'enseignant.
- EA : Examen Anticipé : est organisé en dehors de la session officielle des examens terminaux.
- ET : Examen Terminal : est organisé par le service scolarité et a lieu pendant les semaines prévues à cet effet.

Les M3C du Master Arts (c'est-à-dire le type d'épreuves prévus pour chaque enseignement, pour la 1e et la 2e session) sont consultables sur le site de l'UFR.

Règles de Conduite : comportement attendu et éthique du travail personnel

Comportement général

Dans le cadre du Master 2 parcours "Métiers de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel", les étudiantes et étudiants, tout comme l'ensemble du corps enseignant et administratif, sont tenus de respecter des règles fondamentales de bonne conduite, en adoptant un comportement respectueux et professionnel en toutes circonstances. Cela inclut le respect envers les enseignant·e·s, le personnel administratif, ainsi que les autres étudiant·e·s. Les discussions et collaborations doivent être menées dans un esprit de coopération, en veillant à ce que chacun puisse contribuer de manière équitable. Le respect de ces règles de la part de tous et toutes, est essentiel pour garantir un environnement universitaire sain et bienveillant et pour maintenir la valeur et l'intégrité de la formation et son diplôme.

Si vous êtes victimes ou témoins de situations de violences internes à l'université de Lorraine (étudiant·e·s, personnels enseignants ou administratifs) sur les lieux d'études, de travail, de stage, sur internet, ou lors de tout événement en lien avec l'université, plusieurs dispositifs d'écoutes et de traitement des problèmes rencontrés sont proposés :

- sur le site internet dédié de l'université u2l.fr/dispositifs-dalerte et aux coordonnées suivantes : 06 38

97 73 91 et stop-violences@univ-lorraine.fr

- au sein de notre UFR, qui est dotée depuis septembre 2022 d'une cellule Égalité-Diversité-Inclusion (EDI), chargée de sensibiliser la communauté universitaire aux problèmes de discrimination, d'inégalité et de harcèlement, et de permettre à chacun·e d'entre nous de repérer les situations problématiques et de savoir y réagir. Vous pouvez contacter les coordinatrices de la cellule EDI à l'UFR ALL Diane Leblond et Camille Ternisien à cette adresse : all-mz-edi-contact@univ-lorraine.fr ou vous rapprocher d'un·e référent·e EDI de l'UFR (Léo Souillés pour le département Arts). Vous serez reçu·e en toute confidentialité et bienveillance.

Les violences internes désignent : les injures et les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement moral, scolaire et le cyberharcèlement, les abus de pouvoir, la manipulation, les discriminations reposant sur des critères illégaux (âge, origine, orientation sexuelle et de genre, handicap...).

Si le comportement d'un·e enseignant·e ou d'un·e camarade vous paraît inapproprié, parlez-en rapidement aux responsables de formation, que ce soit du parcours de M2 (Fanny Beuré, Caroline Renouard), du Master Arts (Ophélie Naessens, Dimitri Vezyroglou), ou du département Arts (Bruno Trentini).

Éthique du Travail universitaire

Plagiat

L'une des valeurs fondamentales de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire est le respect de l'éthique du travail intellectuel. Le plagiat, c'est-à-dire la reprise non autorisée des travaux d'autrui sans les citer, est strictement interdit. Cela inclut toute forme de copie ou de paraphrase non créditée, que ce soit dans les dossiers, les exposés ou le mémoire de recherche. Le plagiat constitue une fraude grave qui peut entraîner des sanctions disciplinaires sévères, allant de l'annulation de l'évaluation concernée, à l'exclusion temporaire ou définitive de l'université, à des amendes et de l'emprisonnement.

Pour en savoir plus sur les sanctions concernant les violations au droit d'auteur : [Plagiat universitaire : quels sont les risques et sanctions ?](#)

Utilisation de l'Intelligence Artificielle

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) doit être conforme aux règles d'intégrité académique. L'utilisation malveillante ou abusive de l'IA à des fins de triche ou de fraude, telle que la génération automatique de contenus exploités comme tels pour les dossiers, les exposés, ou le mémoire de recherche, est strictement prohibée. Bien que certains outils puissent être utilisés à titre de support, ils ne doivent en aucun cas remplacer le travail original de l'étudiant·e. Toute contribution de l'IA doit donc être clairement signalée et encadrée par les normes de citation appropriées.

Voici des consignes claires que nous vous demandons explicitement de suivre¹:

1. Indiquer la contribution de l'IA

- Mention explicite : Lorsque vous utilisez un outil d'IA pour générer des contenus (textes, idées, résumés, etc.), vous devez l'indiquer explicitement dans votre travail. Cela peut se faire par une note de bas de page ou une mention dans le corps du texte.
- Exemple : “Le paragraphe suivant a été généré à l'aide de [Nom de l'outil d'IA] et ensuite

¹ Ces consignes ont été en partie générées à l'aide de ChatGPT, puis ensuite révisées par les autrices du guide.

révisé par l'auteur : [...]”

2. Contextualiser l'utilisation de l'IA

- Justification de l'usage : Expliquez brièvement pourquoi vous avez utilisé l'IA et comment cela a contribué à votre travail. Cette contextualisation permet de clarifier que l'outil a été utilisé de manière éthique et pour un objectif précis.
- Exemple : “L'outil d'IA [Nom] a été utilisé pour générer des idées initiales sur [sujet], qui ont ensuite été développées et analysées de manière critique par l'auteur.”

3. Citer l'IA comme source

- Référencement : Traitez l'outil d'IA comme toute autre source bibliographique. Incluez-le dans la liste de références à la fin de votre travail, en suivant le format de citation approprié (APA, MLA, Chicago, etc.).
- Exemple (Format APA) : [Nom de l'outil d'IA]. (Année). Contenu généré par l'IA. Nom de la plateforme ou du site web. URL

4. Limiter l'usage aux tâches appropriées

- Utilisation prudente : L'IA doit être utilisée uniquement comme un outil de support, par exemple pour générer des idées, résumer des informations, ou suggérer des structures de texte. Le contenu final doit être l'œuvre originale de l'étudiant·e, avec l'IA servant uniquement de guide ou de source d'inspiration.

5. Transparence dans la présentation

- Oral et écrit : Que ce soit pour les dossiers, les exposés, ou le mémoire de recherche, assurez-vous d'être transparent·e quant à l'utilisation de l'IA. Cela inclut également les présentations orales où l'usage de l'IA doit être clairement mentionné.

Exemple de mention dans un travail écrit :

- “Certaines des idées discutées dans ce document ont été générées avec l'aide de l'IA (ChatGPT, 2024), bien que l'analyse et la synthèse finale aient été réalisées par l'auteur.”

En suivant ces consignes, vous assurez une utilisation éthique de l'IA tout en maintenant la crédibilité et la rigueur de vos travaux mais aussi de votre intégrité en tant qu'étudiant·e et futur·e professionnel·le. Vous contribuerez à créer un environnement universitaire sain et équitable, propice à votre épanouissement et à votre accomplissement en tant qu'individu.

Par ailleurs, n'oubliez pas que l'IA sera toujours un outil en voie d'apprentissage : la base de tout apprentissage est de faire des erreurs, des “ratés”. ChatGPT et les autres modèles d'AI générative n'y font pas exception et les erreurs qu'ils commettent, ou les approximations ou confusions, seront toujours nombreuses, encore plus si les *prompts* utilisés sont mal formulés. Il sera toujours plus utile et salutaire de vous confronter à l'apprentissage de votre propre intelligence et de vos propres connaissances et compétences, mais aussi à vos propres erreurs (pour ensuite ne plus les faire, en comprenant mieux et autrement) avant de vous fier sans recul à celles des IA génératives...

Descriptif des cours, des modalités d'évaluations, des intervenant·e·s

Premier semestre :

Le premier semestre se compose de 2 UE en tronc commun (langue et internationalisation et initiation à la recherche) et de 3 UE centrées sur des enseignements spécifiques au parcours :

UE 901 Langue et internationalisation (anglais - 24h)

EC Langue Enseignement mutualisé avec les parcours de M2 Expertise et Médiation Culturelle (EMC) et Arts de l'Exposition et Scénographie (AES).	
Enseignant	Descriptif du cours
Jean-Christophe Nowak	Pratique de la langue anglaise à travers le commentaire oral, l'interprétation de textes consacrés aux arts et à la culture. vise à acquérir un vocabulaire en langue anglaise notamment appliqué aux arts et à la culture.
Évaluation : Jean-Christophe Nowak (1 exposé)	

UE 701/902 Initiation à la recherche

EC Séminaire de recherche en arts (18h). Ce séminaire, commun à tous les parcours-type du Master Arts (M1 + M2), accueille, autour d'un axe thématique renouvelé tous les ans, des intervenants extérieurs à l'Université de Lorraine (chercheurs, enseignants-chercheurs, artistes, professionnels du monde de la culture). Il s'agit d'acquérir une très bonne connaissance des recherches actuelles dans le domaine des arts, de manière à inscrire son projet professionnel dans le champ national et international de la recherche en arts.	
Enseignants	descriptif du cours
Dimitri Vezyroglou	Le descriptif sera communiqué lors de la première séance.
Évaluation : Dimitri Vezyroglou (1 résumé)	

UE 903 Arts et industries culturelles

Cette unité d'enseignement composée de 6 EC se caractérise par une solide formation aux différentes méthodes et régimes épistémologiques de la recherche en cinéma, ainsi qu'une initiation au métier d'enseignant-chercheur pour les étudiant·es du parcours qui souhaitent s'inscrire en Doctorat à l'issue de leur master en Arts. Au-delà d'une formation aux métiers universitaires, elle apporte les connaissances théoriques fondamentales nécessaires à tous les métiers d'intermédiaires (entre les artistes et/ou les professionnels et le public), chargés d'organiser, de transmettre ou de diffuser la culture cinématographique et audiovisuelle.

Compétences visées :

- Maîtrise du domaine théorique des approches en Arts du spectacle et cinéma (esthétique, historiographie, sociologie...), de l'état des lieux de la recherche dans le domaine en question (ouvrages, articles, études, revues). Identification des débats et des problématiques.
- Capacité de rédaction et de synthèse. Connaissance des œuvres et de leurs conditions historiques et sociologiques de fabrication, de circulation, et de consommation.
- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- S'initier au métier d'enseignant-chercheur pour les étudiant·es du parcours qui souhaitent s'inscrire en Doctorat à l'issue de leur master en Arts.

EC1 **Sociologie des arts et de la culture** (18h) : Aborder les différentes approches de la sociologie des arts et de la culture en analysant les institutions, les professions et la notion d'expertise.

Enseignants

descriptif du cours

Fabrice Montebello

Le descriptif sera communiqué lors de la première séance

Évaluation : Fabrice Montebello (1 dossier)

EC 2 **Historiographie du cinéma** (18h) : Étudier la manière dont l'histoire du cinéma a été écrite et pensée par la mise en contextualisation et l'analyse des différentes approches méthodologiques.

Enseignants

descriptif du cours

Dimitri Vezyroglou

Réflexion sur le processus de patrimonialisation du cinéma, des origines, jusqu'à aujourd'hui, que ce soit sur le plan national, international et régional. Quelles ont été les différentes politiques culturelles du cinéma et ses conséquences sur l'action publique ?

Évaluation : Dimitri Vezyroglou (1 écrit ou 1 dossier ou 1 oral)

EC3 Histoire de la cinéphilie et des cinémathèques (18h) : Étudier l’histoire et les enjeux du développement de la cinéphilie comme forme d’éducation au “goût” cinématographique ainsi que le rôle et missions des institutions patrimoniales cinématographiques (politique de valorisation des collections, pratiques de diffusion rétrospective des œuvres, etc.)

Enseignant.e.s	descriptif du cours
Léo Souillés (9h) et Caroline Renouard (9h)	<p><u>Léo Souillés</u> : Le descriptif sera communiqué lors de la première séance</p> <p><u>Caroline Renouard</u> : « La Cinémathèque française et Henri Langlois, rétrospective et prospective ».</p> <p>La Cinémathèque française, fondée en 1936 par Henri Langlois, incarne dès sa création un enjeu fondamental : la préservation du cinéma en tant qu’art, face aux risques d’oubli, de destruction ou de marchandisation. Langlois a joué un rôle clé en collectant et sauvant des films souvent négligés ou menacés, posant ainsi les questions cruciales de la conservation et la valorisation du patrimoine culturel et de l’éducation cinématographique – des problématiques toujours actuelles dans l’ère numérique et mondialisée.</p>

Évaluation : Léo Souillés et Caroline Renouard (1 dossier)

EC4 Histoire et pratique de la critique (18h) : Étudier l’histoire de la critique cinématographique et s’initier à l’écriture et au débat critique.

Enseignant	descriptif du cours
Enseignant : N.T. Binh	<p>Tout en puisant des exemples dans l’histoire de la critique française, ce cours est une défense et illustration de l’activité de critique cinématographique. Il est illustré de nombreux extraits de films qui seront l’occasion de mettre en pratique cette activité, considérée comme complémentaire d’autres moyens de transmission du septième art dont j’ai fait l’expérience, notamment l’enseignement et la réalisation audiovisuelle.</p>

Évaluation : N.T. Binh (1 oral)

EC5 Expertise culturelle : méthodes d’analyse (18h) : Développer l’expertise et la pensée critique par des interventions de chercheur·ses dans le domaine du cinéma et de l’audiovisuel. Former aux problématiques et méthodes de l’expertise culturelle grâce à l’acquisition de compétences tant pratiques que théoriques, quels que soient les dispositifs de diffusion et de consommation des produits culturels.

Enseignant	descriptif du cours
Enseignant : Fabrice Montebello	Le descriptif sera communiqué lors de la première séance

Évaluation : Fabrice Montebello (1 résumé + 1 oral)

EC6 Conférences, rencontres et sorties pédagogiques (18h) : Acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être, dans le domaine des métiers de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel et de la recherche universitaire, à partir de retours d’expériences de professionnel·le·s et d’enseignant·e·s-chercheur·se·s. Par le biais de visites de structures ou d’interventions de partenaires, tisser des liens avec les acteurs culturels locaux, nationaux et transfrontaliers dans le domaine de la transmission du cinéma et de l’audiovisuel. Dans le cadre de cette EC6, sont notamment programmées :

- 2 masterclass avec une partie de l’équipe de la Direction du Patrimoine Cinématographique du CNC : Béatrice De Pastre (Directrice adjointe et directrice des collections du CNC) et Vincent Lallier (Chef de département – conservation préventive des films)
- 1 visite de la Cinémathèque française et de la Bibliothèque du Film
- 1 visite de la Cinémathèque du Luxembourg

Évaluation : Fanny Beuré et Caroline Renouard (1 résumé)

UE 904 Étude de la filière cinématographique et audiovisuelle

Cette unité d’enseignement, composée de 4 EC, se caractérise par un enseignement à la fois théorique et appliqué à des études de cas pratiques nécessaire à la compréhension de la structuration économique, administrative, juridique de la filière cinématographique. Elle aborde les problématiques liées aux rencontres du cinéma avec ses publics (notamment en présentant les outils permettant de définir et d’analyser les marchés) et initie aux grands principes des stratégies de promotion des films, entre rationalité économique et espace de création.

Compétences visées

- Maîtriser l’ensemble du cadre politique, institutionnel, économique et juridique qui structure la filière cinématographique et audiovisuelle.
- Maîtriser la construction de l’objet d’étude. Organiser la collecte d’informations et de data (analyses formelles, enquêtes orales, questionnaires, statistiques, travail à partir d’archives, etc.), interprétation et mise en forme du savoir.
- Définir des stratégies en matière de communication, production, programmation cinématographique et audiovisuelle.

EC1 Économie du cinéma et de l’audiovisuel (12h) : comprendre la structuration économique de la filière cinématographique et du rôle de chacun de ses acteurs.

Enseignante	descriptif du cours
Fanny Beuré (12h)	Présentation de l’économie de la filière à ses différents stades, de la production (montage financier, évaluation des coûts de production) à l’exploitation sur les différents marchés (salles, télévision, vidéo).

Évaluation : Fanny Beuré (1 dossier)

EC2 – Droit et administration (18h) : s’initier au droit et à la gestion administrative appliqués au secteur audiovisuel	
Enseignant.es	descriptif du cours
Marie-Alix Fourquenay (10h)	Initiation à la gestion administrative de structures culturelles. <ul style="list-style-type: none"> ● Fonctionnement d’un fonds de soutien régional ● De l’écriture à la diffusion d’un film : quel rôle jouent les collectivités à chacune des étapes ● Focus sur un projet d’animation : comment construit-on un dossier de demande de subvention ● Diffuser les œuvres en territoire ; comment accompagner les producteurs et les salles de cinéma à mieux exposer leur film
Jean-Luc Piotraut (4h)	Étude des nombreux points de contact existant entre la propriété intellectuelle et le cinéma.
Barbara Palli (4h)	Initiation au droit du travail appliqué au secteur audiovisuel (principes du recrutement et du déroulement de la relation de travail, régime de l’intermittence)
Évaluation : Marie-Alix Fourquenay (1 écrit ou 1 dossier)	

EC3 - Étude des marchés et des publics (18h) : analyser les publics du cinéma, connaître les méthodes de mesure des pratiques de consommation audiovisuelle.	
Enseignant.es	descriptif du cours
Stephane Hochberg (9h)	Réflexion sur la place accordée par les professionnels du cinéma à leur public aux différentes étapes du cycle vie des films. Après un premier temps consacré aux raisons de se tourner vers son audience, nous nous attacherons à approfondir les techniques d’écoute du public puis la marge de décision possible dans 2 domaines distincts : Playability et Marketability.
Sophie Jardillier (6h)	Séance 1 : présentation des missions du CNC et de la Direction des Etudes, des Statistiques et de la Prospective, présentation des différentes données collectées et traitées par le CNC. Séance 2 : présentation de données de cadrage sur le public du cinéma, des films, de la télévision et de la V&Dà.
Sylvain Bethenod (3h)	Analyse des publics du cinéma, étude de l’impact de l’offre de films sur la fréquentation et l’évolution de la pratique du cinéma
Évaluation : Stéphane Hochberg (1 dossier ou 1 oral)	

EC4 Marketing et communication (18h) : se familiariser avec les méthodes et techniques des campagnes de promotion et de communication sur les films et les programmes audiovisuels.	
Enseignant.es	descriptif du cours
Anthony Humbertclaude (5h)	Présentation du métier d'Attaché de presse (vu par le prisme du domaine cinématographique), de l'évolution que connaît cette profession vers celle plus actuelle de Conseil en relations médias. Quelles sont ses pratiques, les publics avec lesquels elle interagit, ses règles de déontologie, ses domaines d'expertise, les compétences nécessaires pour l'exercer, etc. ? L'exemple du Festival international du film fantastique de Gérardmer servira de support aux propos afin de mettre en perspective opérationnelle l'approche théorique du métier.
Lucas B. Masson (3h)	Présentation sous forme d'échange autour de la création de bandes-annonces pour le cinéma. Dans quel contexte et quelles conditions se fait le travail sur une bande-annonce ? Quels en sont les enjeux et les subtilités ?
Florian Lapôtre (3h)	<ul style="list-style-type: none"> - Les grands principes - Les réseaux sociaux : la création de contenus et les cibles - La data au cœur des enjeux - Les campagnes publicitaires (social ads) - Les relations presse digitale - L'influence
Marie Razin (3h)	DATA et réseaux sociaux au sein de l'exploitation et la distribution. Étude de la relation distributeur et exploitant par le prisme de la communication digitale. Nous précisons le contexte dans lequel nous évoluons, la proposition de valeur de notre outil et la stratégie de Cine Society pour aller chercher les spectateurs.
Valérie Mercier – sous réserve (2h)	L'affiche de film : quels sont les enjeux de la création d'une affiche de film, dans le lancement de longs métrages, en salles ou en VoD et DVD. Le processus créatif sera principalement traité lors de cette intervention, mais d'autres spécificités pourront être abordés, en lien avec le cours « métiers de la distribution », par exemple.
Évaluation : Caroline Renouard (1 dossier)	

UE 905 Pratiques de la transmission du cinéma & de l'audiovisuel

Cette unité d'enseignement, composée de 6 EC, se caractérise par des analyses approfondies des métiers de la distribution, de l'exploitation, de la médiation, de la diffusion, de la préservation et de la valorisation des films dans le contexte des mutations des techniques et des supports, ainsi que des pratiques spectatorielles. L'intervention de professionnel·les dans chacune des EC permet une approche concrète des métiers et des études de cas caractéristiques.

Compétences visées

Être en mesure de mettre en application les acquis théoriques et pratiques des UE903 et 904 en réalisant - des projets réels ou fictifs.

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes qui nécessitent des approches stratégiques.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles.
- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires.

EC1 Métiers de la distribution (18h) : Mieux connaître la variété des missions et des activités du distributeur et de tous les métiers en lien avec la commercialisation et la promotion des films : relations avec les producteurs et avec les salles, organisation logistique de la sortie des films, élaboration des stratégies de communication, etc.

Enseignants	descriptif du cours
Didier Lacourt et Thierry Laurentin (18h)	Le descriptif sera communiqué lors de la première séance

Évaluation : Didier Lacourt et Thierry Laurentin (1 dossier et 1 oral)

EC2 Métiers de l'exploitation (18h) : Mieux connaître la variété des missions et des activités d'un·e exploitant·e de salle (multiplexe ou mono-écran, établissement classés art et essai ou non, distributeurs indépendants ou majors, etc.).

Enseignant.es	descriptif du cours
Nataliya Puchenkina (10h)	Présentation des enjeux et des méthodes d'enquête sur les lieux d'accueil du spectacle cinématographique. En sollicitant la presse, les supports iconographiques tels que les publicités et les cartes postales, ainsi que les documents d'archives, nous interrogerons les étapes clés de l'évolution du secteur de l'exploitation. Dans un deuxième temps, en effectuant et en visualisant les recherches à l'aide du logiciel interactif ArcGis Storymap, nous verrons comment la cartographie numérique peut servir d'outil pour analyser l'articulation entre la situation géographique des salles de cinéma et leur programmation.
Dimitri Fayette (6h)	Présentation des différentes problématiques d'un exploitant de salle : choix des films, négociations avec les distributeurs, stratégies de programmation, relations avec les publics, animations des séances...

	Cas d'étude : le cinéma Klub, à Metz.
Emmanuelle Lacalm (2h)	Présentation des différentes problématiques d'un exploitant de salle : choix des films, négociations avec les distributeurs, stratégies de programmation, relations avec les publics, animations des séances... Cas d'étude : le cinéma l'Archipel, à Paris.
Évaluation : Nataliya Puchenkina (1 dossier)	
EC3 Médiations et images animées (18h) : Acquérir des notions théoriques et pratiques (à partir de simulations) pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets culturels relatifs aux images animées (cinéma, audiovisuel, jeux vidéo).	
Enseignant.es	descriptif du cours
Léo Souillés (10h)	Le descriptif sera communiqué lors de la première séance
Paul Oudin (5h)	Comment est abordée au quotidien la médiation à l'image animée, quels sont les acteurs de cette médiation et les différentes méthodes, à travers des exemples concrets de projets et de ressources.
Anna Marmiesse (3h)	Le cours propose un panorama des lieux et des types d'actions de médiation qui existent autour du cinéma (ateliers pratiques, animation de séances de cinéma, interventions en milieu scolaire...). Quelles sont les structures qui organisent ces actions ? Quels sont les publics visés ? Les différents formats possibles ? Comment concevoir une intervention en fonction de ces critères ?
Évaluation : Léo Souillés (1 dossier)	

EC4 Diffusion non commerciale (18h) : Connaître et comprendre les logiques et réglementations particulières s’appliquant à la diffusion dite “non commerciale”, au sein de festivals ou d’associations.

Enseignant.es	descriptif du cours
Alexis Schmitz (3h)	<p>La création d’un festival pas à pas Les essentiels à savoir pour la création d’événements Financement et Budget Établissement d’une programmation Prises de contact Dialogue avec les distributeurs / vendeurs L’importance des festivals dans la vie d’un film Calendrier prévisionnel Compte rendu des événements</p>
Mahjouba Galfout (2h)	<p>Cinéma et éducation populaire les spécificités du cinéma mobile en France Les activités du CRAVLOR en Lorraine Un aperçu des projets portés par le circuit Le Festival du Film Arabe de Fameck : un projet co-organisé par le CRAVLOR</p>
Luc Delmas (4h)	<p>Présentation du Festival Caméra des Champs à Ville-sur-Yron et des problématiques liées aux festivals de cinéma en milieu rural. Quelles sont leurs spécificités ? Comment se construisent ces projets avec les bénévoles et quelles dynamiques ils suscitent à moyen et long terme ?</p>
Sandrine Garcia (3h)	Autour du Festival du film italien de Villerupt
Yann Marchet (6h)	<p>La place des festivals de cinéma dans l’industrie du cinéma : Étude de cas de 3 festivals (Cannes, Annecy et Cinécomédies à Lille et Lens). Quelle importance des festivals pour les professionnels de l’industrie du cinéma ? Quel impact économique, culturel et éducatif pour une ville ou une région ?</p> <p>Partie I : rôle des festivals dans la promotion et la stratégie marketing des films : historique, marchés du film, tapis rouge, distributeurs... Quel impact réel sur le succès du film au box-office?</p> <p>Partie II : Organisation des festivals : programmation et sélection des films, diffusion auprès des publics (médiation culturelle/éducation au cinéma, conquête de nouveaux publics), financement des festivals/les partenariats public-privé, retombées économiques...</p> <p>Conclusion : Quel futur pour les festivals ? Leur évolution à l’ère des plateformes de streaming et des réseaux sociaux ?</p>
Évaluation : Fanny Beuré et Caroline Renouard (1 résumé)	

EC5 Diffusion domestique (18h) : Découvrir le panorama des modes de diffusion des images animées “à domicile” (édition, télévision, VOD, SVOD) et des métiers afférents. Une attention particulière est portée aux questions d’achats de droits et aux problématiques de valorisation des catalogues.	
Enseignant	descriptif du cours
Jean-Yves Bloch (18h)	Étude des marchés, de la sociologie, et du management des filières VOD, DVD/BR et TV. Le cours s'articulera principalement autour de l'acquisition de 4 compétences : 1/ Élaborer un plan d'affaires dans ces filières. 2/ Évaluer et acquérir des droits Vidéo/VOD/TV. 3/ Élaborer le plan marketing d'une plateforme VOD. 4/ Éditer un DVD en 2024.
Évaluation : Jean-Yves Bloch (1 dossier + 1 écrit + 1 oral)	

EC6 Préservation et valorisation des archives films et non-films (19h) : Découvrir les différents métiers et techniques liés aux missions de conservation, de préservation et de valorisation du patrimoine cinématographique.	
Enseignants	descriptif du cours
Guillaume Poulet (10h)	Qu’est-ce qu’une archive cinématographique ? Comment se sont constituées les collections et comment s’enrichissent-elles ? <ul style="list-style-type: none"> - Les archives du cinéma de leur collecte à leur valorisation, hier et aujourd’hui. - Cartographie des archives de film et des cinémathèques en France, définition des différents statuts et des orientations des unes et des autres. - La diffusion du cinéma de patrimoine en France. - La valorisation du non-film. - Archives du cinéma et numérique.
Joël Daire (9h)	Autour de <i>Napoléon vu par Abel Gance</i> (1927) Séance 1 : histoire du film, de ses versions, de sa conservation ; Séance 2 : la reconstruction/restauration de la « Grande versions »: aspects éthiques, juridiques, financiers et techniques ; Séance 3 : accompagnement musical, accompagnement éditorial, diffusion et exploitation.
Évaluation : Guillaume Poulet (1 dossier)	

Deuxième semestre

Le second semestre est consacré au(x) stage(s) (de 3 à 6 mois) et au mémoire de recherche.

Les dispositifs de préprofessionnalisation reposent essentiellement sur les stages et l'EC d'Accompagnement du projet professionnel (801-EC2). Un premier stage de 3 semaines peut être réalisé dès le M1. Un ou plusieurs stages (minimum de 12 semaines) sont exigés en M2. La recherche de stages est facilitée par les nombreux partenariats que le master Arts a bâtis avec les entreprises culturelles du Grand Est et de la Grande Région. Les responsables du parcours accompagnent la recherche de stages des étudiant·e·s. Les stages conduisent à la rédaction d'un rapport de stage, qui est évalué en même temps que le mémoire de master. La préparation à l'insertion professionnelle est aussi assurée par l'intervention des nombreux·ses intervenant·e·s professionnel·le·s au sein des enseignements.

Questions relatives aux stages

- **À qui dois-je m'adresser pour toutes questions relatives aux stages et au déroulement de l'année universitaire ?**

Mme Cailotto (Pottier), secrétaire du département Arts

Mail : marie.cailotto@univ-lorraine.fr

Tél : 03 72 74 76 90

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

en télétravail les mardis et les vendredis

- **Comment obtenir ma convention de stage ?**

La convention doit être réalisée sur votre Espace Numérique de Travail (ENT). Vous devez remplir les différents champs demandés puis la plateforme génère automatiquement la convention. Lors de la création de votre convention, une notice préparatoire vous est proposée. Cette fiche n'est pas obligatoire et ne fait pas office de convention. Elle peut être envoyée à la structure d'accueil du stage afin que le tuteur·ice professionnel·le puisse remplir certaines informations spécifiques qui permettront de remplir la convention. Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer cette notice préparatoire à votre enseignant·e-référent·e.

Une fois la convention complétée et finalisée, elle doit être imprimée et photocopiée **en trois exemplaires** avant de recevoir les signatures. Les trois exemplaires devront ensuite être signés par chacune des personnes concernées : le·la stagiaire, la structure d'accueil, l'enseignant·e-référent·e et le·la directeur·trice de l'UFR ALL Metz. Aucune convention portant une signature scannée ou photocopiée ne sera recevable : les trois exemplaires signés doivent impérativement être des originaux. Seul le modèle de convention de l'Université de Lorraine peut être validé par l'administration. Aucun autre modèle de convention de stage ne sera accepté. Si vous ne trouvez pas le nom de votre enseignant·e-référent·e lors de la constitution de votre convention, vérifiez bien l'orthographe du nom recherché, en particulier au niveau des accents. Tous les enseignant·es-chercheur·es titulaires sont référencé·es sur la plateforme.

En cas de service civique, il n'est pas nécessaire de réaliser une convention de stage. Le contrat signé dans le cadre du service civique est suffisant.

➤ **Dans quel ordre doit-on faire signer la convention ?**

Vous signez en premier les trois exemplaires originaux puis l'employeur et le·la tuteur·trice de stage (parfois identique) signent en premier. Vous devez ensuite faire signer les trois exemplaires originaux à votre référent·e à l'université ou tuteur·trice pédagogique (généralement, il s'agit de votre directeur ou directrice de mémoire). N'importe quel membre titulaire du département Arts peut signer vos conventions (les chargé·es de cours, doctorant·es et ATER ne peuvent pas signer). Une fois toutes ces signatures obtenues, vous devez déposer vos conventions auprès de Marie Cailotto qui les fera approuver et signer par la direction de l'UFR ALL. Vous serez prévenu une fois que les trois exemplaires de votre convention auront été signés pour venir les récupérer à l'UFR. Un exemplaire est conservé par l'université, un exemplaire vous revient et le dernier doit être remis à votre employeur avant le début du stage. Si votre référent·e universitaire n'est pas disponible au moment de la signature, vous pouvez déposer vos trois exemplaires originaux à l'accueil de l'UFR en précisant le nom de votre référent·e pédagogique. Ce dernier peut ainsi les récupérer dans son casier, les signer et les transmettre directement à Marie Cailotto.

IMPORTANT : la signature ne peut pas être réalisée de manière numérique, et toutes les signatures doivent avoir été portées sur la convention en amont du début du stage. Prévoyez un temps suffisant en amont.

➤ **Puis-je effectuer deux stages ?**

Oui, mais la durée du premier stage réalisé doit être obligatoirement inférieure à 3 mois. L'administration considère ainsi que le stage est en dessous du minimum fixé et accepte donc de créer une seconde convention pour un second stage qui devra quant à lui durer 3 mois minimum. Si l'étudiant·e effectue 2 stages, il/elle peut rédiger un rapport pour les deux stages (deux rapports distincts ou une synthèse des deux rapports dans un même document) ou n'en choisir qu'un seul.

➤ **Puis-je effectuer un service civique à la place de mon stage ?**

Oui, sans restriction de durée (un contrat au-delà de 6 mois est possible), mais toujours en respectant la date de rendu du mémoire et du rapport de stage, même si vous êtes encore en service civique lors de la date de rendu.

Dans le cas d'un service civique, il n'est pas nécessaire de réaliser une convention de stage. Le contrat de service civique protège juridiquement l'étudiant·e.

➤ **Comment rendre mon mémoire et mon rapport de stage ?**

Vous devez remettre deux exemplaires papiers de votre mémoire et de votre rapport de stage à votre directeur ou directrice de recherche. Vous devez également lui envoyer une version en PDF du mémoire et du rapport de stage. Si lors de l'envoi vous connaissez déjà le second lecteur ou la seconde lectrice de votre mémoire, vous pouvez directement lui envoyer une version PDF.

Le rapport de stage doit être accompagné de la fiche d'évaluation (distribuée lors de la prérentrée) remplie et signée par votre employeur.

Le recto verso est autorisé et fortement recommandé.

➤ **Où rendre mon mémoire et mon rapport de stage ?**

Vous devez déposer vos travaux à l'accueil de l'UFR Arts, Lettres et Langues (ALL-Metz) en mentionnant le nom de votre directeur ou directrice de recherche. Les documents seront déposés dans le casier de l'enseignant·e concerné·e qui se chargera de le transmettre au second lecteur ou à la seconde lectrice.

Si l'UFR ALL est fermée lors de la date de remise du mémoire ou si vous ne pouvez vous rendre sur place, vous pouvez envoyer les deux exemplaires à l'adresse suivante en indiquant le nom de votre directeur ou directrice de mémoire :

M. ou Mme ...

UFR Arts, Lettres et Langues - Université de Lorraine

Ile du Saulcy

57000 Metz

Si votre directeur ou directrice de mémoire n'est pas rattaché·e à l'UFR ALL Metz, indiquez l'adresse correspondante (voir sur le site de l'Université de Lorraine).

➤ **Est-il possible de coupler le mémoire et le rapport de stage dans un seul document ?**

Ce cas de figure est possible et se traite au cas par cas. Il dépend de votre sujet de recherche, de votre lieu de stage et, surtout, de l'avis de votre directeur ou directrice de mémoire. Quelle que soit la formule adoptée, le nombre minimum de pages reste inchangé.

➤ **Quelles sont les consignes du rapport de stage ?**

Le rapport de stage comporte environ 30 pages, et suit généralement le plan suivant :

I. Présentation de la structure d'accueil et des missions qui vont être confiées au stagiaire

II. Déroulement effectif du stage : description analytique du quotidien du stagiaire, des événements notables, des missions/tâches réalisées (ou non), des missions/tâches supplémentaires, etc.

III. Bilan du stage : analyse argumentée de ce qui a fonctionné ou non dans/avec la structure d'accueil ainsi qu'une autoanalyse du stagiaire (compétences acquises, à acquérir, limites observées, perspectives envisagées à partir de ce bilan, etc.).

La note du stage a le même coefficient que la note du mémoire. Les deux notes obtenues constituent la moyenne de l'UE.

Le rapport de stage est évalué par le ou la directrice de mémoire et par le ou la seconde lectrice. Le·a tuteur·rice professionnel·le peut participer à la soutenance si le·a directeur·rice de mémoire donne son accord. Dans ce cas, il ou elle a un avis consultatif, exclusivement sur le rapport de stage et non sur le mémoire.

Questions relatives au mémoire de recherche

Un mémoire d'un minimum de 80 pages est requis. Le sujet doit porter sur les enjeux spécifiques de la transmission du cinéma et de l'audiovisuel. La progression sera suivie et validée étape par étape par un·e enseignant·e encadrant·e tout au long de l'année. Le mémoire pourra intégrer des aspects liés au projet professionnel, au stage, ou préparer une recherche doctorale, et il sera soutenu oralement en même temps que la présentation du rapport de stage.

Le mémoire est soutenu oralement en même temps que la présentation du rapport de stage. Le niveau théorique exigé doit permettre à l'étudiant une éventuelle poursuite d'études en niveau doctorat.

➤ ÉVALUATION du MÉMOIRE/rapport de stage de M2

L'étudiant·e s'assure de la bonne avancée de son travail par des contacts réguliers avec son·a directeur·trice de mémoire. La progression devra être régulière sur l'ensemble de l'année universitaire, et validée étape par étape par l'enseignant·e encadrant·e. Un manquement à ce suivi pourra conduire à un refus de soutenance.

Au moment de sa rédaction, l'étudiant·e soumet à son·sa directeur·trice de mémoire des extraits à lecture et à évaluation (pas moins d'un tiers du manuscrit final).

L'étudiant imprime le mémoire **APRÈS** sa relecture finale par le directeur de mémoire et suite à son **AUTORISATION**.

➤ LA SOUTENANCE DES MÉMOIRES (recherche et stage) de M2

Chaque PT de Master (M2) organise collectivement ou individuellement l'ensemble des soutenances. Les responsables du parcours-type constituent les jurys en fonction des domaines de spécialisation des enseignant·es. Deux enseignant·es minimum sont requis par jury et par étudiant·e, soit le·la directeur·trice du mémoire et un·e second·e enseignant·e.

Lors de la soutenance, le·la candidat·e présente en 10-15 minutes son travail, en rappelant son sujet d'étude, le choix de ce sujet et ce qui a motivé ce choix. Iel rappelle la manière dont iel a procédé dans son travail d'observation et de recherche. Iel résume très brièvement la thèse développée, ce qu'iel a tenté de démontrer, les aspects positifs ou innovants, voire les limites de son travail. Iel énonce en quelques mots ce qu'il a retenu de cette expérience de recherche, et ces éventuelles poursuites.

Le·la candidat·e écoute les évaluations des membres du jury avant de répondre à leurs questions et d'initier un échange.

Une note finale est attribuée au mémoire après délibérations des membres du jury selon les critères suivants : 10-11 passable, 12-13 A Bien, 14-15 Bien, 16 et au-delà mention Très Bien.

Les étudiant·es du Master 2 Arts doivent élaborer le plus rapidement possible un sujet de mémoire et solliciter un·e enseignant·e pour les diriger. Peuvent diriger un mémoire de M2, l'ensemble des enseignant·es-chercheur·es titulaires [Professeur·es (PR), Maître·sses de Conférences (MCF)]

➤ **Calendrier des mémoires**

15 novembre : date butoir pour la remise d'un sujet de recherche et d'une direction.

Le document remis comprend :

- deux noms de directeur·trice de mémoire possibles (choix 1 – choix 2) parmi les enseignant·es chercheur·es de votre discipline. Les co-directions avec les intervenants professionnels sont possibles, avec accord des concerné·es
- sujet de mémoire envisagé
- quelques lignes descriptives du projet de recherche

Les documents sont à envoyer aux responsables de votre mention de master et au(x) directeur·trice(s) de mémoire choisi(s).

Les dates limites de **dépôts des mémoires de M2 (tous parcours)** :

- 1^{ère} session : 15 mai 2025 (session obligatoire pour les étudiant·es de M2 souhaitant candidater au Contrat doctoral)
- 2^{ème} session : 1er septembre 2025

Ressources et Services :

Emprunt de matériel audiovisuel

Comment puis-je emprunter du matériel audiovisuel standard ?

Pour emprunter du matériel standard (hors caméra professionnelle), vous devez vous adresser à Régis Caël, responsable pédagogique du matériel (regis.cael@univ-lorraine.fr) et à David Clemens, responsable technique du matériel (david.clemens@univ-lorraine.fr), pour en demander l'autorisation. Vous devez remplir le formulaire disponible à l'accueil de l'UFR en version papier ou remplir une version numérique pour la joindre à votre demande par mail. Veillez à bien remplir chaque champ du formulaire et à cocher chaque élément dont vous avez besoin avant d'envoyer votre demande aux deux responsables du matériel.

Une fois l'autorisation obtenue, le matériel peut être retiré auprès de M. Clemens, au troisième étage du bâtiment A de l'UFR ALL du lundi au jeudi entre 8h30 et 9h puis entre 14h ou 14h30, et le vendredi entre 8h30 et 9h. Votre carte étudiante ou d'identité fera office de dépôt de garantie.

Le matériel est empruntable jusqu'à trois jours maximums. Pour un emprunt le weekend, vous devez retirer le matériel le vendredi matin et le rendre impérativement le lundi matin à l'ouverture de la permanence (8h30-9h).

Important : l'étudiant·e est responsable du matériel emprunté. En cas de détérioration ou de casse du matériel, il sera tenu responsable et devra prendre à sa charge les réparations ou le remplacement du matériel endommagé. Nous rappelons que l'assurance de responsabilité civile peut couvrir les étudiant·es dans ce cas de figure.

La responsabilité de l'étudiant·e s'applique pour tous prêts de matériel en dehors des heures de cours (donc sans responsable pédagogique), y compris lorsqu'il s'agit de tourner dans le cadre d'un exercice demandé en cours. Le matériel n'est pas assuré en dehors du cadre des cours et en dehors de l'établissement.

Comment puis-je emprunter le kit de tournage professionnel ?

Les modalités de prêts sont les mêmes que celles indiquées pour le matériel standard (ci-dessus) mais des pièces supplémentaires doivent être fournies lors du prêt, notamment une attestation de responsabilité civile. Pour ce type de prêt, vous devez prendre directement contact avec M. David Clemens, M. Régis Caël et M. Léo Souillés-Debats.

Bibliothèque et Ressources Documentaires :

La Bibliothèque Universitaire (BU) du campus de l'Île du Saulcy à Metz, qui fait partie du réseau des bibliothèques de l'Université de Lorraine, propose un large éventail de ressources documentaires pour accompagner les étudiant·e·s et chercheur·se·s dans leurs travaux de recherche. La BU du Saulcy est une bibliothèque pluridisciplinaire, offrant des collections d'ouvrages, de revues (universitaires, spécialisées et grand public) et de DVD couvrant notamment les disciplines en arts et en études cinématographiques. Elle dispose de plusieurs espaces de travail, dont des salles de travail en groupe et des espaces individuels pour des environnements d'étude adaptés aux différents types de travaux que vous avez à mener (individuel ou en groupe).

Pour faciliter l'accès aux ressources, l'Université propose l'outil de recherche ULysse à partir de votre ENT. ULysse est un moteur qui permet de rechercher des livres, articles scientifiques, thèses et autres documents, qu'ils soient en format papier ou numérique. ULysse donne accès à une riche collection de bases de données académiques, des livres électroniques et des revues spécialisées, avec la possibilité de consulter directement certains documents en texte intégral. Ce service permet également de réserver des ouvrages en ligne et de gérer les emprunts. https://ulyссе.univ-lorraine.fr/discovery/search?vid=33UDL_INST:UDL&lang=fr

La BU propose une large sélection de bases de données accessibles à distance grâce à vos identifiants ENT : <https://bu.univ-lorraine.fr/ressources-en-ligne>

Plateformes numériques

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'Université de Lorraine centralise l'accès à tous les outils et services numériques indispensables pour gérer au mieux votre parcours universitaire. Via l'ENT, vous pouvez consulter votre messagerie universitaire, votre emploi du temps, vos relevés de notes, vos cours en ligne sur la plateforme ARCHE, gérer vos inscriptions pédagogiques, accéder aux ressources en ligne et à ULysse, générer vos conventions de stage, etc.

Parmi les autres outils disponibles, un abonnement à Office 365 est offert par l'Université pour installer les logiciels de la suite bureautique sur vos équipements personnels. L'université propose également une application mobile UnivLorraine pour un accès rapide et personnalisé aux services principaux, comme la consultation des menus du CROUS, les actualités ou le réseau Wi-Fi Eduroam, utilisable sur tous les campus de l'Université et dans les universités partenaires en France comme à l'international.

En cas de problème technique, l'Université a mis en place un service d'assistance en ligne via un Helpdesk. Ce système permet de déposer un ticket pour signaler une difficulté, que ce soit avec l'ENT, les plateformes pédagogiques, ou les services numériques en général. Le suivi est personnalisé et vous recevez une notification dès que votre demande est prise en charge.

Pour plus d'informations sur ces outils et l'assistance technique, rendez-vous sur le portail numérique de l'Université de Lorraine : <https://numerique.univ-lorraine.fr/assistance/etudiant>

Services aux Étudiants :

Accompagnement médico-psycho-social

L'Université de Lorraine propose un accompagnement médico-psycho-social complet pour ses étudiant·e·s à travers plusieurs services. Le Service de Santé Étudiante (SSE) est central dans ce dispositif, offrant des consultations gratuites et confidentielles pour des visites médicales, gynécologiques, ainsi que des conseils en nutrition et prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). Le SSE comprend également un soutien psychologique avec des psychologues ou des consultations psychothérapeutiques gratuites dans le cadre du dispositif « santé-psy-étudiant·e·s », qui permet de bénéficier de trois à six séances avec des professionnel·le·s de la santé mentale.

Les étudiant·e·s en situation de handicap peuvent bénéficier du soutien de la Mission Handicap et du Service d'Intégration Scolaire et Universitaire (SISU), qui proposent des aménagements personnalisés pour les cours

et les examens, comme des prises de notes ou des temps majorés. Ces adaptations sont déterminées après une évaluation par un·e médecin du SSE et ajustées en fonction des besoins spécifiques de chaque étudiant·e.

Pour plus d'informations : <https://www.univ-lorraine.fr/la-vie-a-luniversite-de-lorraine/sante/>

Orientation Professionnelle :

L'Université de Lorraine propose un accompagnement personnalisé pour l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s à travers le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP). Ce service offre un soutien tout au long du parcours universitaire pour aider à construire son projet professionnel. Le SOIP organise régulièrement des ateliers pratiques sur des thèmes variés comme la rédaction de CV, la préparation des entretiens et la rédaction de lettres de motivation, que ce soit pour des candidatures à des formations sélectives ou pour la recherche d'emploi et de stages.

Le Career Center de l'université est également un outil clé pour accéder à des offres de stage, d'alternance, ou d'emploi, et recevoir des conseils en ligne. Des entretiens individuels sont également proposés avec des chargé·e·s d'insertion professionnelle pour un accompagnement personnalisé, notamment dans la recherche de stage.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du SOIP ou votre ENT pour suivre l'agenda des ateliers et événements :

<https://www.univ-lorraine.fr/orientation-insertion-professionnelle/vous-etes-etudiant-e/>

Mobilité Internationale :

L'Université de Lorraine propose diverses opportunités de mobilité internationale pour ses étudiant·e·s, que ce soit à travers des échanges universitaires ou des stages à l'étranger, tout en bénéficiant de la reconnaissance académique grâce au système ECTS (Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits). Ce système garantit que les crédits obtenus à l'étranger sont comptabilisés dans le cadre de la formation suivie à l'Université de Lorraine.

Les démarches pour participer à ces échanges sont encadrées par le Service des Relations Internationales de chaque composante.

Plus d'informations sur la **mobilité sortante pour des stages à l'international** :

<https://all-metz.univ-lorraine.fr/international/mobilite-sortante-stages>

Contact à l'UFR : Mme Phanny SIN, Correspondante Administrative Relations Internationales (phanny.sin@univ-lorraine.fr) ainsi que Léo Souillés et Oranie Abbes, référent·e·s Relations Internationales du département Arts (leo.souilles@univ-lorraine.fr et oranie.abbes@univ-lorraine.fr)

Présentation des intervenant·e·s professionnel·le·s

BETHENOD Sylvain — *UE 904 EC3 Étude des marchés et des publics*

sbthenod@vertigoresearch.fr

Diplômé de l'IEP d'Aix en Provence et de M2 en Droit Public de l'Audiovisuel à l'Université d'Aix Marseille. 5 ans passés dans la distribution cinématographique (MK2, UGC-20th Century Fox), puis lancement et direction du département Cinéma, Telecom et Comportements Médias de Médiamétrie. Fondateur et Président de L'Institut d'Etudes Vertigo dédié aux marchés du Cinéma et des Loisirs depuis 2010.

BLOCH Jean-Yves — *UE 905 EC5 Diffusion domestique : édition, télé, VOD, SVOD*

bloch.jy@gmail.com

Diplômé de Sciences Po Paris et de Paris I en Cinéma, Jean-Yves Bloch a été pendant une douzaine d'années directeur général d'UniversCiné (VOD) et de Blaq Out (DVD/BR). Co-fondateur de Lacinetek VOD et de Eurovod, le premier réseau européen de plateformes vod qu'il a présidé entre 2010 et 2020, il se consacre actuellement à la réalisation et au montage audiovisuel et cinématographique au sein de iels productions.

DAIRE Joël — *UE 905 EC6 Préservation et valorisation des archives films et non-films*

j.daire@cinematheque.fr

Joël Daire est directeur du patrimoine de la Cinémathèque française depuis 2007. A ce titre, il dirige une équipe de 80 personnes dédiées aux activités patrimoniales (enrichissements, conservation, restauration, numérisation, traitement, diffusion, recherche et valorisation des collections film et non-film). Depuis 2015, il assure la direction de production de la restauration du film *Napoléon vu par Abel Gance* (1927) présenté au public en 2024. Avec Emmanuelle André et Frédérique Berthet (Université de Paris Cité) et Véronique Rossignol (Cinémathèque française), il coanime depuis 2010 un atelier et un séminaire de recherches consacrés aux archives cinématographiques et à leur valorisation (Archives et devenir des images, Archi Vive).

DELMAS Luc — *UE 905 EC4 Diffusion « non commerciale » : festivals, associations...*

luc.delmas@free.fr

Luc Delmas, diplômé EHESS, professeur agrégé et docteur en histoire, a enseigné toute sa carrière au Collège Louis Aragon de Jarny ainsi qu'à l'Université à Metz comme chargé de cours. Il est adjoint au maire de Ville-sur-Yron depuis 1989. Il est le directeur du Festival Caméra des Champs, à Ville-sur-Yron.

DE PASTRE Béatrice — *UE 903 EC6 Conférences, rencontres et sorties pédagogiques*

Beatrice.DePastre@cnc.fr

Spécialiste du patrimoine cinématographique et photographique, Béatrice De Pastre est nommée à la direction du patrimoine cinématographique du CNC en 2007. Depuis, elle a en charge l'ensemble de l'activité liée aux collections des Archives françaises du film du CNC (collecte, conservation, catalogage, restauration, enrichissement, accès aux collections et valorisation), soit cent mille films collectés et conservés dans le cadre de dépôts volontaires et du dépôt légal, à Bois-d'Arcy et Saint-Cyr (Yvelines).

HOCHBERG Stéphane — *UE 904 EC3 Étude des marchés et des publics*

stephane.hochberg@gmail.com

Après un début de carrière en institut de sondage (Kantar) je travaille depuis une vingtaine d'années dans le secteur cinéma. A travers la mise en place de solutions d'écoute et de connaissance du public au sein d'un Studio (Warner bros) puis dans la société de conseil que j'ai fondée (Do The Right Films), j'accompagne les auteurs, producteurs et distributeurs dans leurs choix de montage, de marketing ou d'exploitation. Mon activité actuelle se concentre principalement dans la mise en place de dispositifs d'études spectateurs cinéma et de conseil à des fins de prise de décision: études d'attractivité, projections test, test d'éléments créatifs (Affiches, Films annonces, Titres...).

JARDILLIER Sophie — *UE 904 EC3 Étude des marchés et des publics*

sophie.jardillier@cnc.fr

Titulaire d'un master Management Parcours chargé d'études économiques et statistiques, Sophie Jardillier débute sa carrière en 1997 au CNC comme aide-documentaliste au Service documentation. En 1999, elle devient assistante d'études, puis en 2007, chargée d'études au Service des études et des statistiques. Elle poursuit son parcours professionnel comme adjointe au Chef du service des études et des statistiques (2015-2020). Depuis le 1er juin 2020, elle était Cheffe du service des études et des statistiques au sein de la Despro. Dominique Boutonnat, Président du CNC, l'a nommé directrice adjointe à la Direction des études, des statistiques et de la prospective (Despro), à compter du 1er juin 2023.

FAYETTE Dimitri — *UE 905 EC2 Métiers de l'exploitation*

dfayette@kinapolis.com

Responsable d'exploitation et d'animation du Klub, le cinéma Art et Essai de Metz.

FOURQUENAY Marie-Alix — *UE 904 EC2 Droit et administration*

marie-alix.fourquenay@grandest.fr

J'occupe le poste de chargée de mission Cinéma et Audiovisuel en Grand Est depuis 2007, à l'issue de ma participation au Programme basé sur la coproduction franco-allemande " Atelier Ludwigsburg-Paris " (2005-06). J'ai commencé ma carrière en Lorraine en tant que responsable du Bureau d'Accueil des Tournages pour la Région participant à la création du BAT de Lorraine, inexistant jusqu'alors. Au fil des années, j'ai pu me spécialiser dans le travail d'accompagnement des aides à la création d'œuvres cinématographiques et notamment celles relevant de l'animation depuis 2017, tout en développant mes compétences dans l'accompagnement de la filière exploitation des salles de cinéma.

GALFOUT Mahjouba — *UE 905 EC4 Diffusion « non commerciale » : festivals, associations...*

mahjouba.galfout@laligue57.org

Depuis 18 ans, Mahjoub Galfout agit au sein de la Ligue de l'enseignement tout à d'abord au sein de la FOL Moselle avec la coordination de divers projets autour de l'éducation à l'image. Puis, en 2020, elle est à la Direction de l'antenne régionale de la Ligue de l'enseignement avec la gestion de Cinéligue CRAVLOR, le cinéma mobile sur les 4 départements lorrains qui proposent du cinéma en milieu rural et périurbain. Elle est la programmatrice et coordinatrice générale du Festival du Film Arabe de Fameck.

GARCIA Sandrine — *UE 905 EC4 Diffusion « non commerciale » : festivals, associations...*

direction@festival-villerupt.com

Directrice du Pôle de l'image et déléguée générale du Festival du Film Italien de Villerupt.

HUMBERTCLAUDE Anthony — *UE 904 EC4 Marketing et communication*

ahumbertclaudef@sg-organisation.com

Directeur associé de l'agence SG Organisation, agence de communication événementielle, relations publiques, presse et médias basée à Nancy. Spécialisé dans le domaine du cinéma, et plus spécifiquement des festivals, je collabore depuis plus d'une vingtaine d'années avec plusieurs manifestations du Grand Est parmi lesquels le Festival international du film fantastique de Gérardmer dont j'assure aussi la coordination générale. Je suis également membre du Syndicat National des Professionnels des Relations Médias (Synap), syndicat professionnel dont j'ai été administrateur durant 17 ans et vice-président durant 14 ans.

LACALM Emmanuelle — *UE 905 EC2 Métiers de l'exploitation*

e.lacalm@larchipel.net

Co-programmatrice et chargée d'exploitation du cinéma L'Archipel à Paris

LACOURT Didier — *UE 905 EC1 Métiers de la distribution*

Ancien directeur de la distribution et directeur des ventes, à Diaphana Distribution.

LALLIER Vincent — *UE 903 EC6 Conférences, rencontres et sorties pédagogiques*

Vincent.Lallier@cnc.fr

Après des études de cinéma et un master en « Gestion de Patrimoines audiovisuels » à l'INA Sup, Vincent Lallier a effectué plusieurs missions d'expertise de fonds dans diverses institutions possédant des archives photochimiques. En poste à la Direction du Patrimoine Cinématographique du CNC depuis 2016, il a évolué pendant 7 ans au sein du service de la documentation des collections où il participait au catalogage, à l'identification et à la rédaction d'analyses préparatoires à la restauration de tous types d'œuvres.

Depuis 2023, il occupe le poste de chef du département de la conservation préventive. Son équipe et lui assurent le désherbage des collections, la surveillance des stocks et le contrôle de l'état sanitaire des éléments safety et nitrates à travers de nombreux chantiers.

LAPÔTRE Florian — *UE 904 EC4 Marketing et communication*

florianlapotre@gmail.com

Florian Lapôtre est chef de projet marketing dans l'agence de communication digitale Okarina, spécialisée dans le monde du divertissement

J'accompagne, depuis 2009, les distributeurs, producteurs et diffuseurs dans toutes les étapes de leur communication sur internet : réseaux sociaux, relation presse digital, influence, production de contenus et publicité.

LAURENTIN Thierry — *UE 905 EC1 Métiers de la distribution*

Après des années de journalisme radio, il intègre l'exploitation en tant que directeur-adjoint des cinémas art et essai Diagonal à Montpellier, de 1994 à 2001, puis fonde la structure de programmation et de promotion Big Sky avec laquelle il mènera de nombreuses tournées promotionnelles de films. En 2007, il devient directeur des ventes de Mars Films, avant de rejoindre Gaumont en septembre 2020. Dans l'ensemble de sa carrière, il aura distribué plus de 260 films.

MARCHET Yann — *UE 905 EC4 Diffusion « non commerciale » : festivals, associations...*

yann.marchet@francevfx.com

Yann Marchet a débuté sa carrière dans la production avant de rejoindre, à la fin des années 1990, la société MK2 au département des ventes internationales. Entré en 2004 à la Commission du Film d'Île-de-France, comme directeur du marketing et de la communication, il est depuis 2015 le délégué général du PIDS Enghien. En 2018, il fonde Print The Legend, société de conseil et d'accompagnement opérationnel spécialisée dans le secteur des industries créatives. Il crée la même année le Festival CineComedies à Lille. Depuis 2022, il est délégué général de France VFX, le syndicat qui regroupe les principaux studios français d'effets visuels. Diplômé d'un master en cinéma et audiovisuel, il a réalisé plusieurs documentaires sur le cinéma.

MASSON Lucas B. — *UE 904 EC4 Marketing et communication*

lucasmasson.cinema@gmail.com

Lucas B. Masson est créateur de bandes-annonces cinéma depuis 13 ans. Il a travaillé sur plus d'une centaine de longs métrages et a collaboré avec une multitude de cinéastes comme David Cronenberg, Albert Dupontel, Quentin Dupieux ou encore Jacques Audiard.

MERCIER Valérie (sous réserve) — *UE 904 EC4 Marketing et communication*

Présidente et directrice associée de l'agence Fidelio Communications depuis 1990, spécialisée dans le lancement publicitaire des films (cinéma et DVD).

N.T. BINH — *UE 903 EC4 Histoire et pratique de la critique*

ntbinh@wanadoo.fr

Ancien maître de conférences en études cinématographiques à l'Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, critique à la revue Positif sous la plume de Yann Tobin, réalisateur de documentaires, commissaire d'expositions. Auteur, co-auteur ou directeur d'une vingtaine d'ouvrages. Trois fois lauréat du prix du Syndicat français de la critique de cinéma (1991, 2005, 2010). Prix de l'Union des journalistes de cinéma 2018.

LOUDIN Paul — *UE 905 EC3 Médiations et images animées*

paul.oudin@laligue57.org

Après des études à l'ESAL (Metz), je me tourne vers l'éducation populaire "par hasard". La diversité de ses champs d'action m'y fait rester. J'ai tour à tour travaillé sur la programmation de spectacle vivant en itinérance en salles non équipées, sur des ateliers de médiation à l'image et au numérique sous de multiples formes, puis, à la coordination locale des dispositifs scolaires et extra-scolaire de cinéma et d'éducation aux images (Ma Classe au Cinéma, Passeurs d'Images).

PALLI Barbara — *UE 904 EC2 Droit et administration*

barbara.palli@univ-lorraine.fr

MCF-HDR en droit privé, 2ème assesseur du bureau du CNU 01, rédactrice en chef de la revue Plateformes Numérique, depuis 17 ans à l'Université de Lorraine, d'origine grecque. Mon domaine de spécialité est le droit du travail français, européen et comparé. Je suis particulièrement intéressée par les travail des plateformes et le dialogue social notamment dans le cadre de la transition écologique.

PIOTRAUT Jean-Luc — *UE 904 EC2 Droit et administration*

jean-luc.piotraut@univ-lorraine.fr

Professeur de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz et ancien Codirecteur de l'Institut François GénY (IFG), le laboratoire de recherche en Droit privé et Histoire du Droit de l'Université de Lorraine.

POULET Guillaume — *UE 905 EC6 Préservation et valorisation des archives films et non-films*

guillaume.poulet@image-est.fr

Guillaume Poulet a débuté sa carrière dans le cinéma en dirigeant un cinéma indépendant à Caen, avant de créer son propre cinéma art et essai à Calais en 2005. Après cette double expérience dans l'exploitation entre 1999 et 2008, il prend la direction de la Cinémathèque de Grenoble et du Festival du film court en plein air de Grenoble de 2009 à 2016. Après une brève incursion dans la production en tant que gérant de la société Alter Ego Productions basée à Orléans de 2016 à 2018, il assure les fonctions de Directeur du cinéma de la Mairie de Nice, où il est en charge de la Cinémathèque de Nice et du Bureau d'accueil des tournages de la ville, de 2017 à 2020. Directeur d'Image'Est depuis juillet 2020, il est à l'origine de la création des Cinémathèques du Grand Est et du festival « Epinal fait son cinéma », dont la 2ème édition aura lieu du 18 au 23 mars 2025. Membre de l'Académie des César depuis 2014, Guillaume Poulet est co-président de l'Association Nationale des Pôles régionaux d'éducation aux images et président de la Fédération des Cinémathèques et Archives de Film de France (FCAFF) et il siège au Conseil d'administration des associations Diazinteregio et Cannes Cinéma.

PUCHENKINA Nataliya — *UE 905 EC2 Métiers de l'exploitation*

nataliya.puchenkina@univ-lorraine.fr

Nataliya Puchenkina est docteure en études cinématographiques de l'Université de Caen Normandie et actuellement chargée de cours à l'Université de Lorraine (Metz), à la Sorbonne Nouvelle et à l'Université Paris-Cité. Après une thèse et plusieurs articles consacrés aux pratiques de l'exportation et de la diffusion du cinéma soviétique en France, ses recherches portent sur les trajectoires personnelles et professionnelles d'immigrés au sein de l'industrie cinématographique française, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la distribution.

RAZIN Marie — *UE 904 EC4 Marketing et communication*

marie@cinesociety.fr

Marie est diplômée de l'Université de la Sorbonne avec un Master 2 conception et direction de projets culturels. Elle débute sa carrière chez EuropaCorp en tant que responsable des ventes province, en négociant les conditions de sortie et exploitations des films avec les grands circuits de diffusion (Cinéma Gaumont –

Pathé, UGC...) Marie poursuit sa carrière chez CN Films en tant que directrice commerciale, elle a la charge de la commercialisation du logiciel informatique Cinego.net, la commercialisation d'un nouvel outil destiné au transport dématérialisé des contenus de cinéma, et la gestion de la communication auprès des distributeurs et exploitants. Marie RAZIN, est aujourd'hui Directrice Générale et Co-fondatrice chez Cine Society.

SCHMITZ Alexis — *UE 905 EC4 Diffusion « non commerciale » : festivals, associations...*

alexis.schmitz@live.fr

Ancien étudiant de la Licence ADSA (de 2015 à 2018) de l'université de Lorraine et du Master Coproduction Internationale de Strasbourg (2018 à 2020), Alexis a notamment été à la tête de l'Association Ellipse, qui a aidé au financement de courts métrages et de matériel, en plus d'avoir des soirées régulières. Il a créé 2 festivals : Le Metz Mashup Film Festival en juin 2017 et le Festival du Film étudiant, dès septembre 2016 (aujourd'hui sous le nom de FUDGE). Il travaille aujourd'hui au sein de la société luxembourgeoise multi primée « Les Films Fauves » en tant que Producteur Junior et est à la tête de l'Indécent VidéoClub à Metz, composé de Rendez-Vous Ciné-Club mensuel. Il dirige la première édition de leur festival (Indécent Vidéo Camp, du 18 au 20 octobre 2024).